



Module introductif Temps 2

29-01-2026

AVIQ

QUESTIONS - RÉPONSES



Département Santé

Direction Aide, Soins Ambulatoires et
Première Ligne

23.01.2026

Questions récurrentes du terrain

1. L'équipe opérationnelle des OLS se construit avec des salariés d'autres structures méso. Comment le financier (lien avec les restrictions budgétaires) ? Comment partager les ressources humaines ? Quelles distinctions entre les missions de l'OLS et les missions des structures existantes ? Les rapports d'activités annuels peuvent-ils être communs à plusieurs structures ?

Eléments de réponse :

- **Phase transitoire** avec le consortium (futur OLS) nouveau dans le paysage territorial avec des activités au niveau méso : plusieurs acteurs disposent également d'actions méso dans leurs prérogatives. Pendant ces 2 années de phase pilote, les missions OLS et acteurs méso actuels peuvent se superposer : l'objectif est d'inclure l'ensemble de ces acteurs dans les réflexions/ missions OLS et de travailler de concert. A l'issue de l'expérimentation, les missions de chacun pourront être revues dans les AM/ le CWAS, ... afin d'éviter les missions en doublon et assurer une bonne lisibilité du territoire.
- Afin de faciliter le partage de ressources humaines et financières, il est possible de recourir à la mise à disposition de personnel auprès de la structure porteuse de projet OU/ET de fonctionner par conventionnement entre la structure porteuse (disposant des fonds) et la structure disposant du personnel, avec versement du montant correspondant au personnel, sans nécessairement réaliser un détachement (**attention à la traçabilité**).

Questions récurrentes du terrain

1. L'équipe opérationnelle des OLS se construit avec des salariés d'autres structures méso. Comment le financier (lien avec les restrictions budgétaires) ? Comment partager les ressources humaines ? Quelles distinctions entre les missions de l'OLS et les missions des structures existantes ? Les rapports d'activités annuels peuvent-ils être communs à plusieurs structures ?

Éléments de réponse :

- Concernant les rapports d'activité annuels, ces derniers **restent de vigueur auprès de l'ensemble des acteurs concernés actuellement par un financement AVIQ** : un rapport d'activité unique porté par l'OLS **ne pourra pas** remplacer les rapports d'activité demandés auprès des structures membres financées par ailleurs. Il sera néanmoins possible d'harmoniser les rapports réalisés entre les structures si elles ne sont pas soumises à un canevas spécifique. Il sera également possible d'avoir des paragraphes communs (copié-collé en accord avec l'ensemble des membres concernés) dans les rapports d'activité pour les missions communes au niveau méso.

Questions récurrentes du terrain

2) Sur quoi les OLS vont-elles être évaluées

Eléments de réponse :

- L'évaluation des consortiums d'acteurs transitoires se fonde sur les éléments précisés dans l'appel à projet auquel ont répondu les structures, avec un livrable majeur attendu reprenant un rapport complet de l'OLS :
 - Réaliser une évaluation de la situation initiale
 - Etablir un projet commun aux membres du consortium
 - Rendre le consortium fonctionnel en travaillant sur des projets concrets
 - Elaborer le modèle de gouvernance du consortium
 - Renforcer une dynamique apprenante et adopter des pratiques réflexives
- Les consortiums seront aussi évalués sur leur utilisation de la subvention (respect de l'enveloppe, modalités d'utilisation des fonds, respect de la règle des 80% pour des frais de personnel, ...)

Questions récurrentes du terrain

3) Les structures de niveau méso doivent-elles aligner leur territoire sur celui de l'OLS ?

Éléments de réponse :

- Les territoires relatifs à l'organisation de la 1ère ligne d'accompagnement et de soins sont désormais la référence pour le développement des politiques territoriales de santé.
- Les opérateurs agréés par l'AViQ devront être membres de l'AG de l'OLS lorsque celui-ci sera créé.
- Dans un souci d'efficacité et afin que chaque acteur puisse s'intégrer pleinement dans le système, il semble en effet nécessaire de pouvoir évoluer vers un alignement des territoires. À titre d'exemple, c'est un processus déjà en cours au sein de l'AViQ qui va ajuster ses bureaux régionaux (BR) sur ces mêmes territoires OLS.
- La question n'est néanmoins pas à l'agenda à court terme. Il faut en effet analyser l'ensemble des impacts pour chacun des acteurs. Ce point sera discuté au sein du CoPil à partir d'une feuille de route, incluant un planning et une méthodologie.

Questions récurrentes du terrain

4) Comment travailler la vision de l'OLS ? Quels projets prioritaires pour les OLS et quels liens avec les objectifs de santé macro ?

Éléments de réponse :

- La vision des OLS doit se construire collectivement dans le temps pendant cette phase pilote et sera identifiée clairement à terme à travers les AGW et agréments qui viendront se construire pour le démarrage officiel des OLS.
- Les projets prioritaires doivent se construire progressivement : les futurs OLS devront effectivement s'inscrire dans les objectifs identifiés au niveau macro (objectifs de santé macro en cours de travail - horizon mi-2026), mais doivent également avoir un certain degré d'autonomie permettant de répondre aux enjeux propres de chaque territoires. Ainsi, au démarrage des consortiums, les projets prioritaires sont les projets présentés dans le cadre de l'appel à projet par les candidats retenus.



Module introductif

Temps 4

29-01-2026

Anne-Sophie Lambert

Charlotte Dejezensart

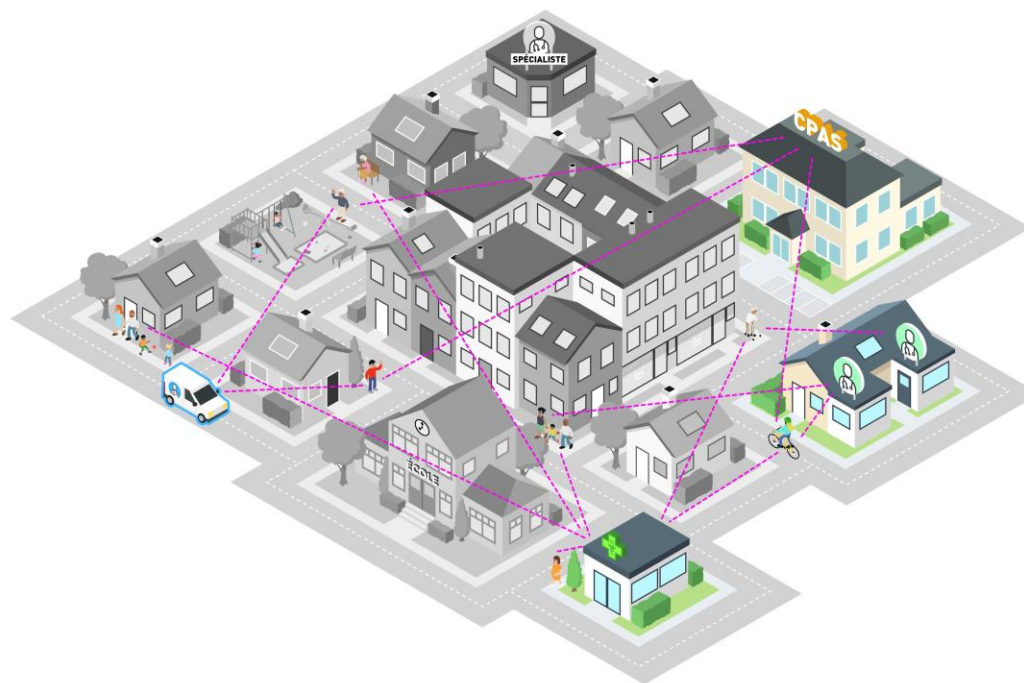
Célestine Gallez

Question 1

C'est quoi les logiques d'actions ?

Des situations de vie ... Qui coexistent au sein d'un territoire

Bassin de vie - La Ville Haute

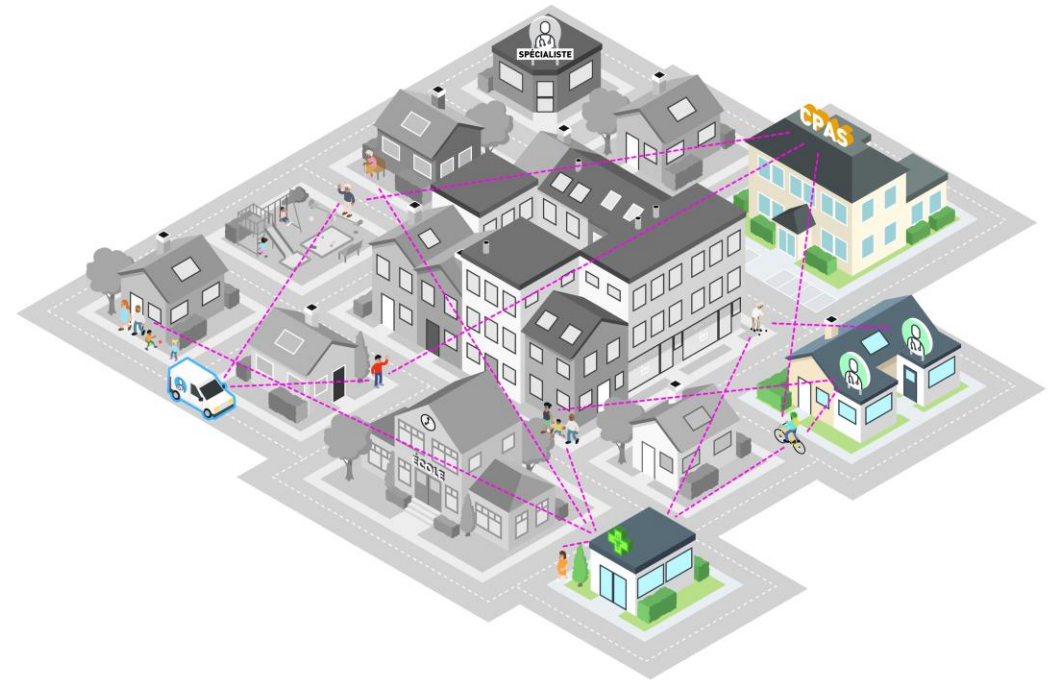


Des situations de vie ... Qui coexistent au sein d'un territoire



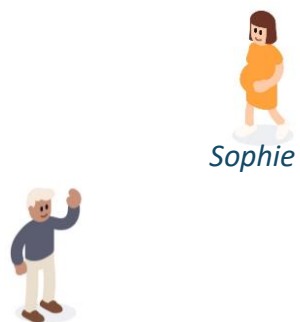
Sophie, mère solo, vit une grossesse non prévue qui aggrave ses difficultés : épuisement, problèmes de santé, manque de soins, isolement et absence de soutien coordonné.

Bassin de vie - La Ville Haute



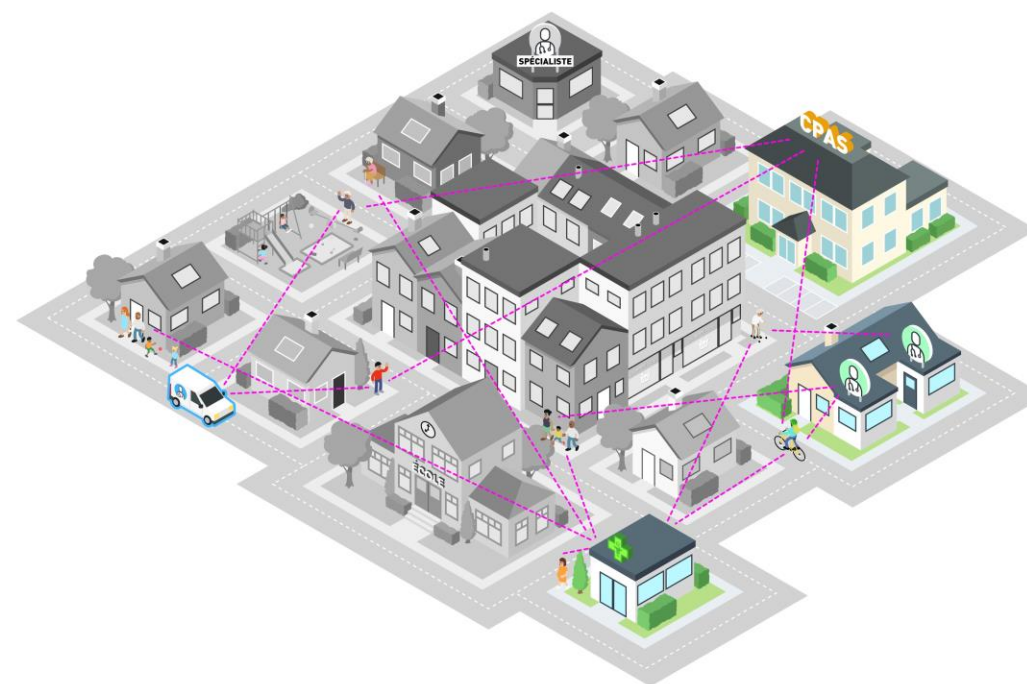
Des situations de vie ... Qui coexistent au sein d'un territoire

Bassin de vie - La Ville Haute



Sophie

Jean, 72 ans, retraité très engagé, participe activement aux consultations citoyennes



Des situations de vie ... Qui coexistent au sein d'un territoire

Giulia, soutient seule ses parents dépendants et, faute de temps, n'accède pas aux aides disponibles.

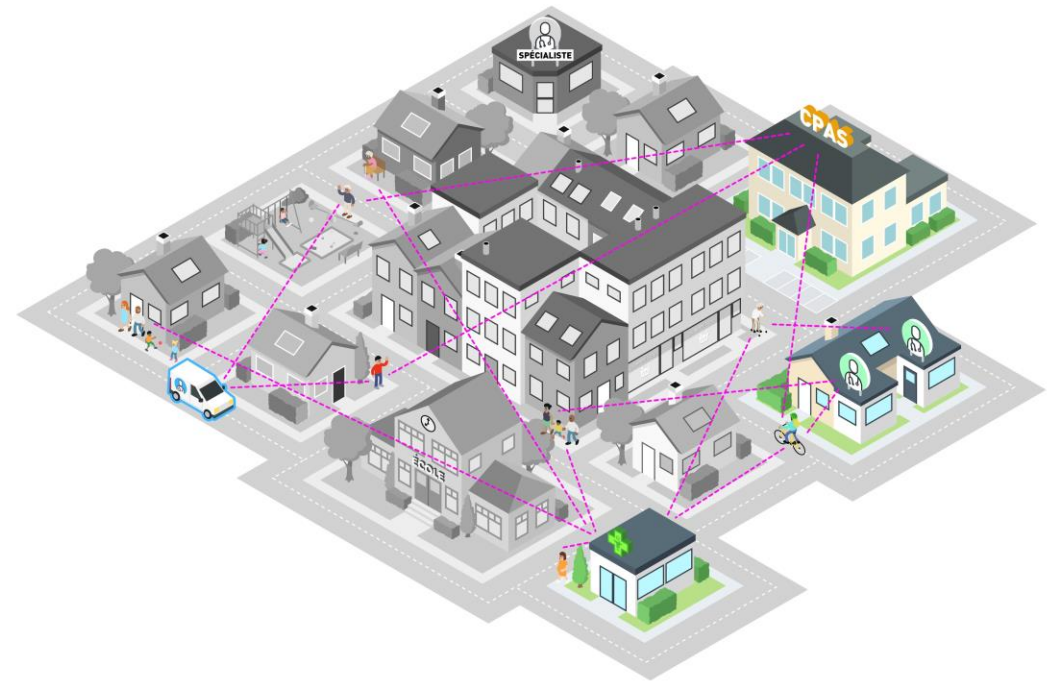


Sophie



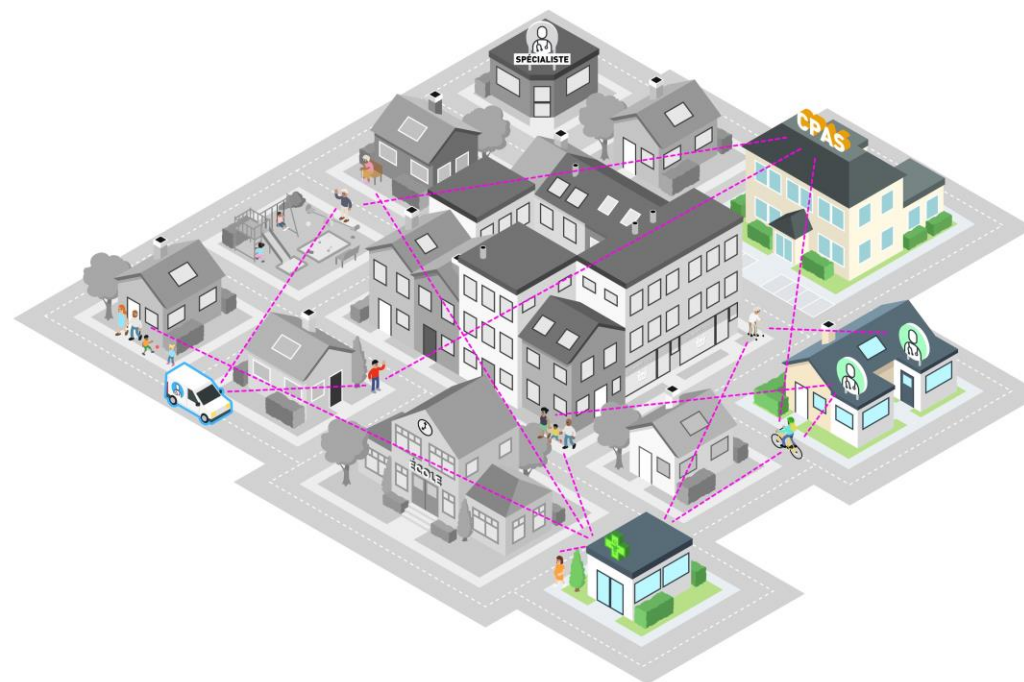
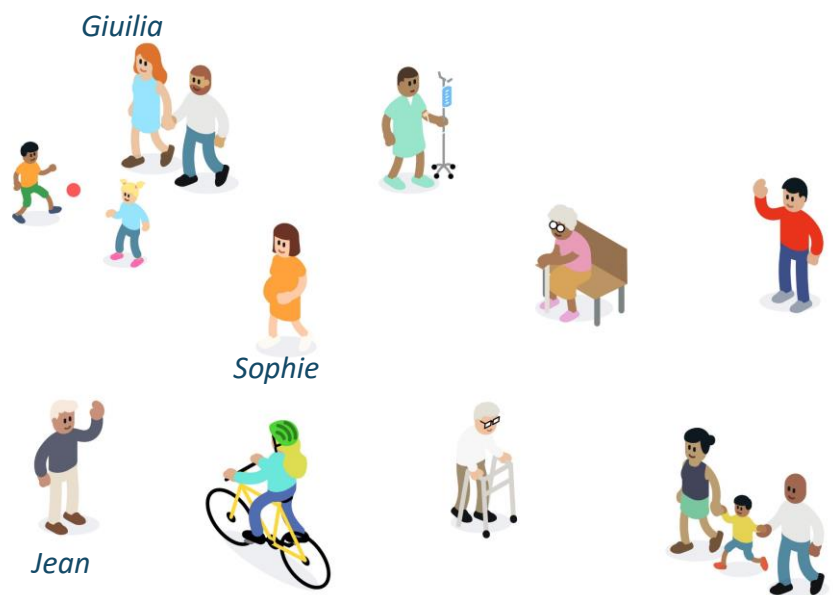
Jean

Bassin de vie - La Ville Haute

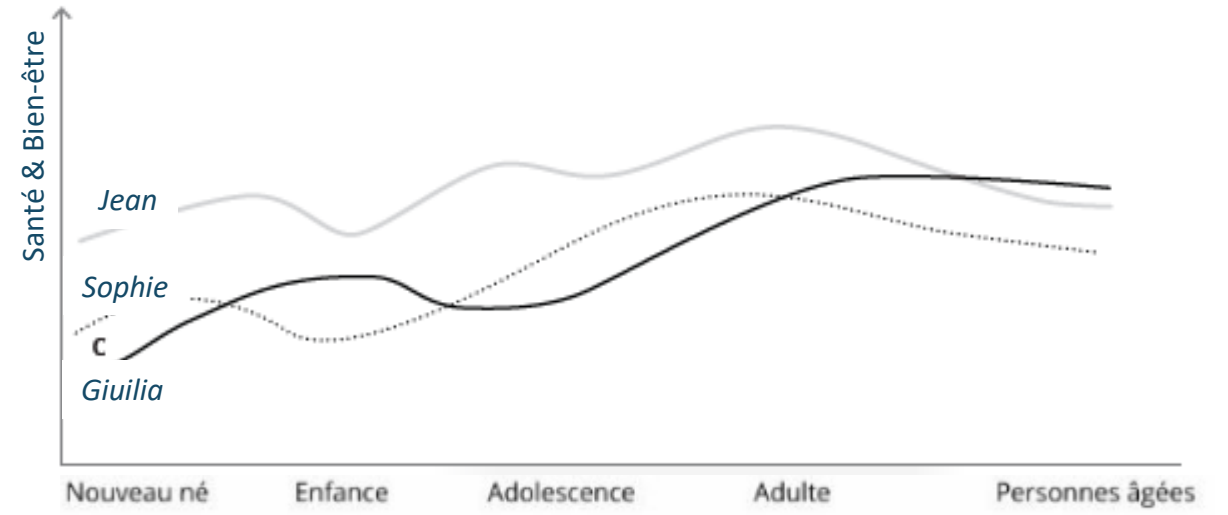
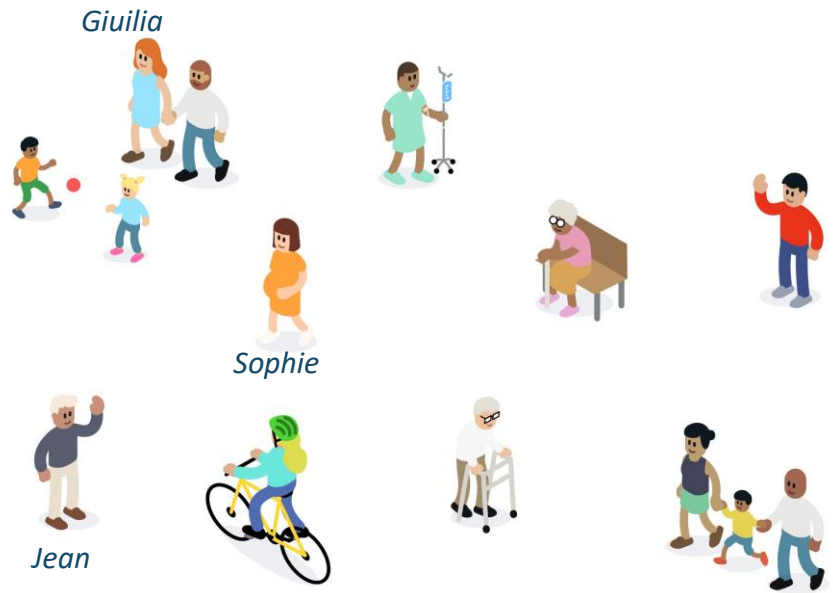


Des situations de vie ... Qui coexistent au sein d'un territoire

Bassin de vie - La Ville Haute



Des situations de vie ... Qui évoluent au cours du temps



Des situations de vie façonnées par les déterminants sociaux

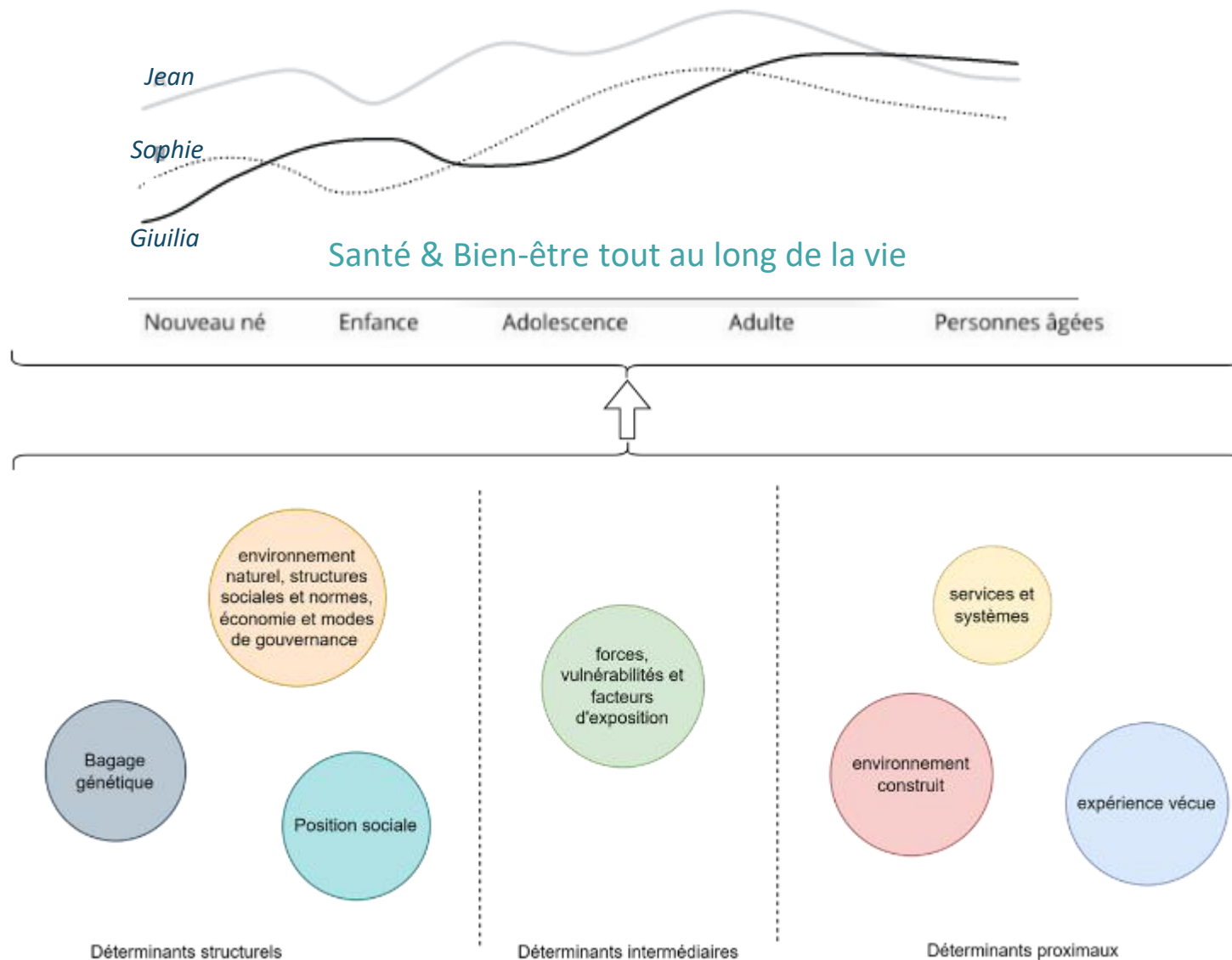
Forces, vulnérabilités et facteurs d'exposition :

- **Ressources individuelles** capacités personnelles, santé, âge, ressources psycho-sociales, événements de vie.
- **Ressources du ménage** conditions matérielles, soutien, situation financière, composition du foyer.

Environnement construit : logement, urbanisme, mobilité, sécurité, loisirs.

Systèmes de santé et de protection sociale : accès aux soins, protection sociale, éducation, emploi, participation sociale.

Expérience vécue : cohésion sociale, accès aux services/technologies, charge financière, équité.

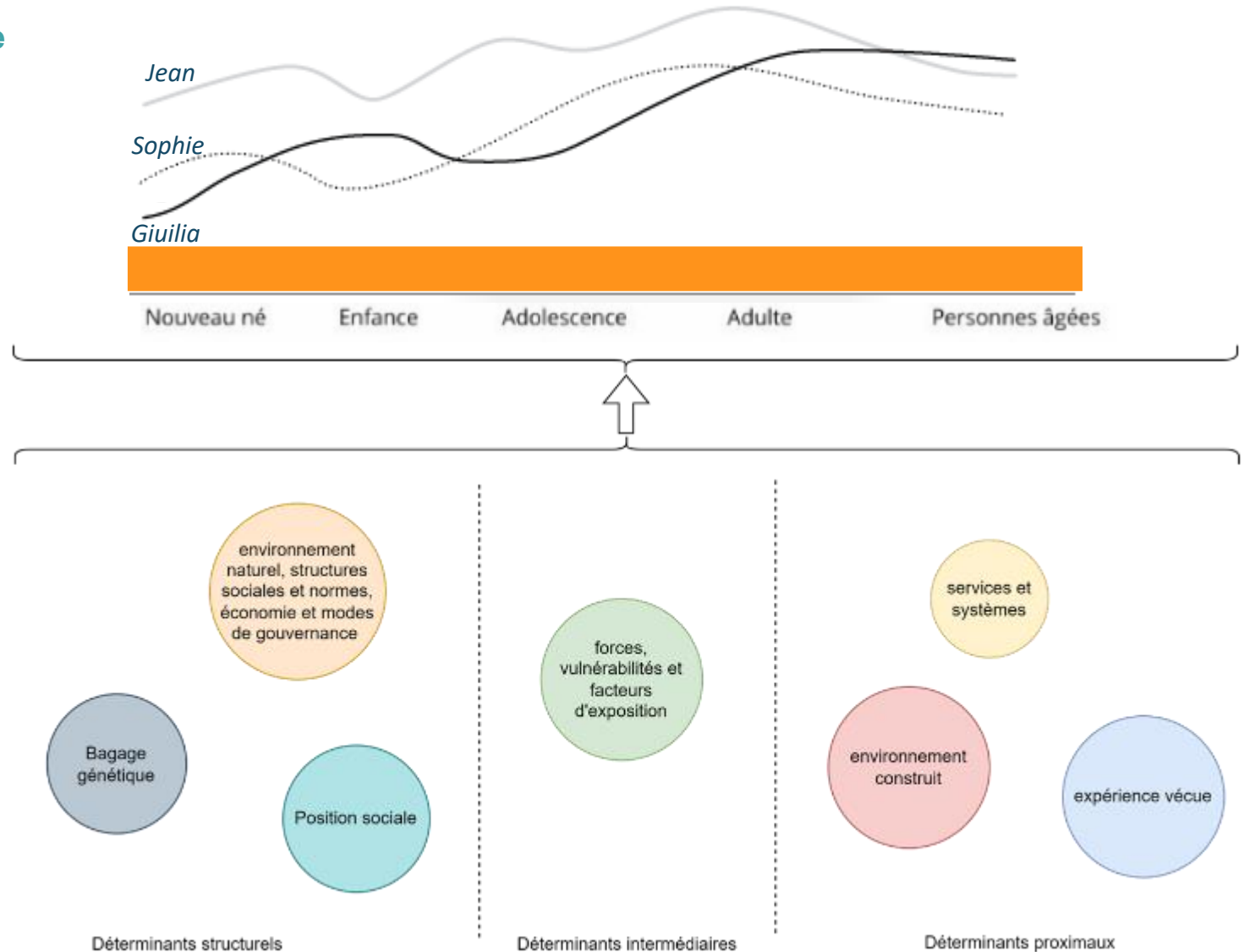


Accompagner des trajectoires de vie multiples

Au cœur de l'accompagnement des trajectoires de vie multiples – les acteurs de soins primaires

- **Point d'ancrage tout au long de la vie** Accès continu, relation de confiance, suivi durable.
- **Prévention et promotion de la santé** Soutien des capacités, intervention précoce, réduction des risques cumulés.
- **Action sur les déterminants actionnables** (déterminants proximaux et intermédiaires)
- **Coordination avec le social et le communautaire** Intégration santé–social–territoire, orientation vers les ressources.
- **Accompagnement des transitions de vie** Stabilisation des parcours, soutien lors des moments critiques.
- **Levier d'équité** Réduction des barrières d'accès, attention aux populations vulnérables.
- **Approche centrée sur la personne** Prise en compte du contexte, de l'histoire de vie et des déterminants sociaux.

Logique d'action horizontale



Accompagner des trajectoires de vie multiples

A des tranches spécifiques du parcours de vie, ou lors de moments de transition

Tranches spécifiques Début de vie, petite enfance, enfance, adolescence, jeune âge adulte, âge adulte, vieillissement.

Transitions biologiques Naissance, croissance, puberté, parentalité, vieillissement.

Transitions sociales Entrée à l'école, emploi, changements familiaux, retraite.

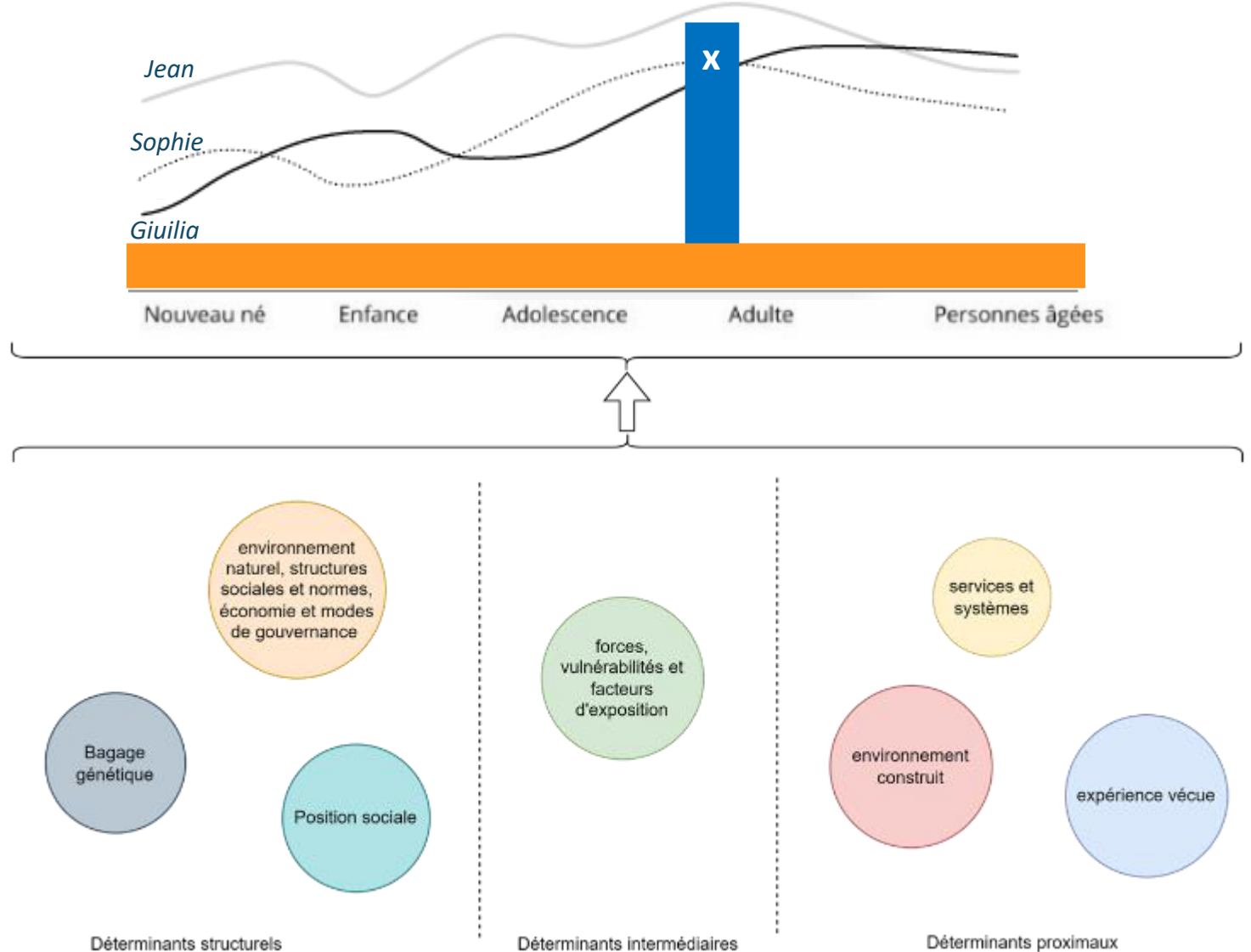
Transitions critiques Maladie, accident, perte d'emploi, deuil, événements traumatiques.

Transitions systémiques Changements de politiques, transformations économiques, crises environnementales.

Des interventions spécifiques peuvent être pensées car elles influencent fortement les trajectoires de vie.

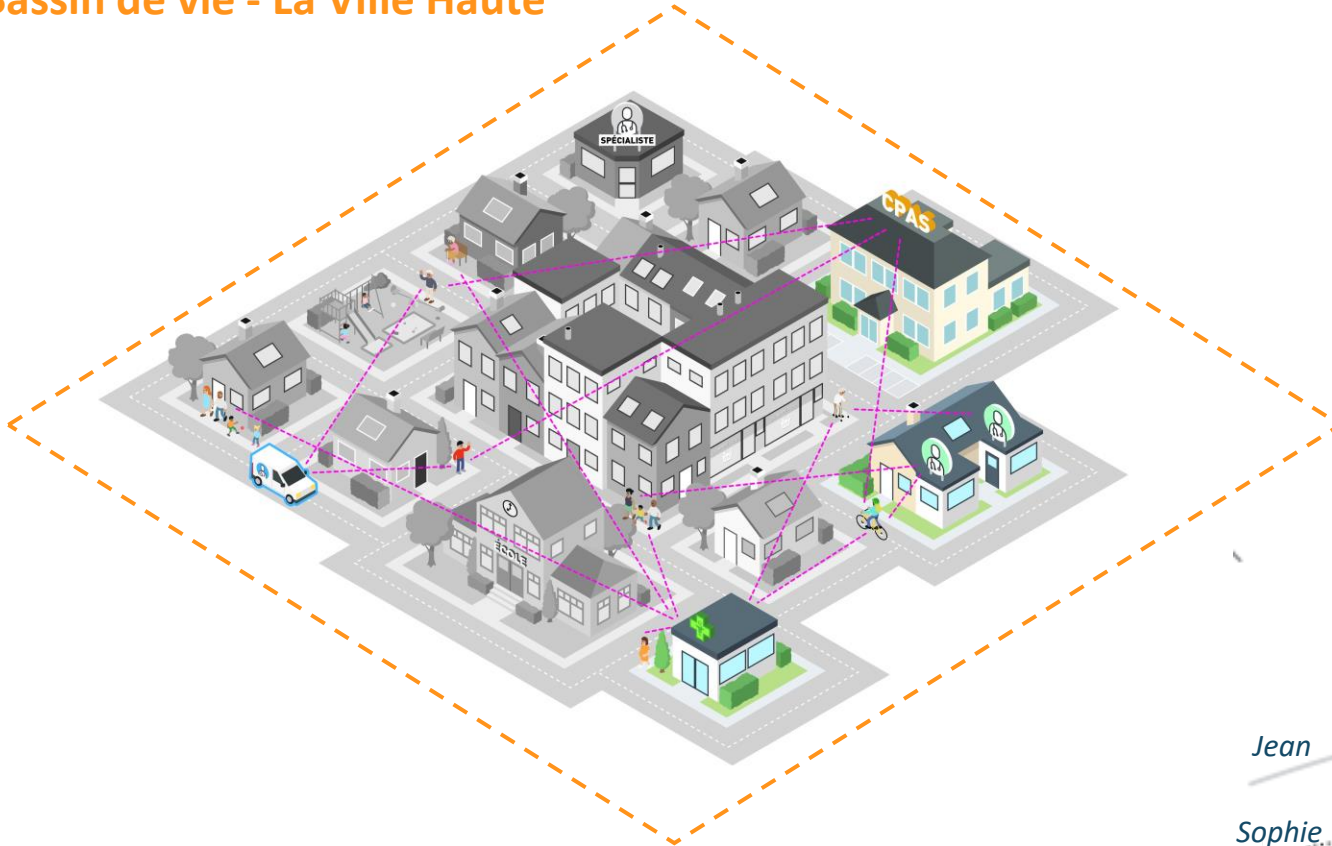
Elles impliquent d'articuler les acteurs des soins primaires avec des acteurs spécialistes d'une situation spécifiques

Logique d'action verticale



Responsabilité partagée

Bassin de vie - La Ville Haute

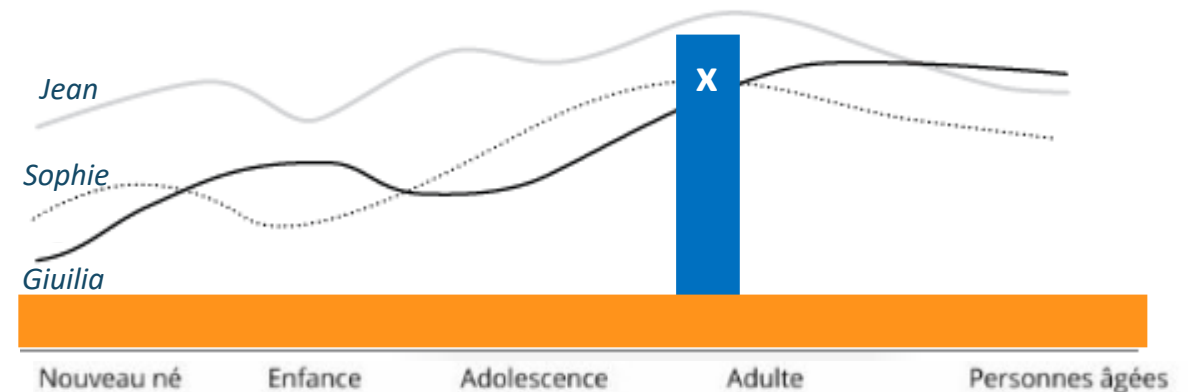


Responsabilité populationnelle partagée : Apporter une réponse collective et coordonnée aux besoins de l'ensemble de la population vivant sur le territoire.

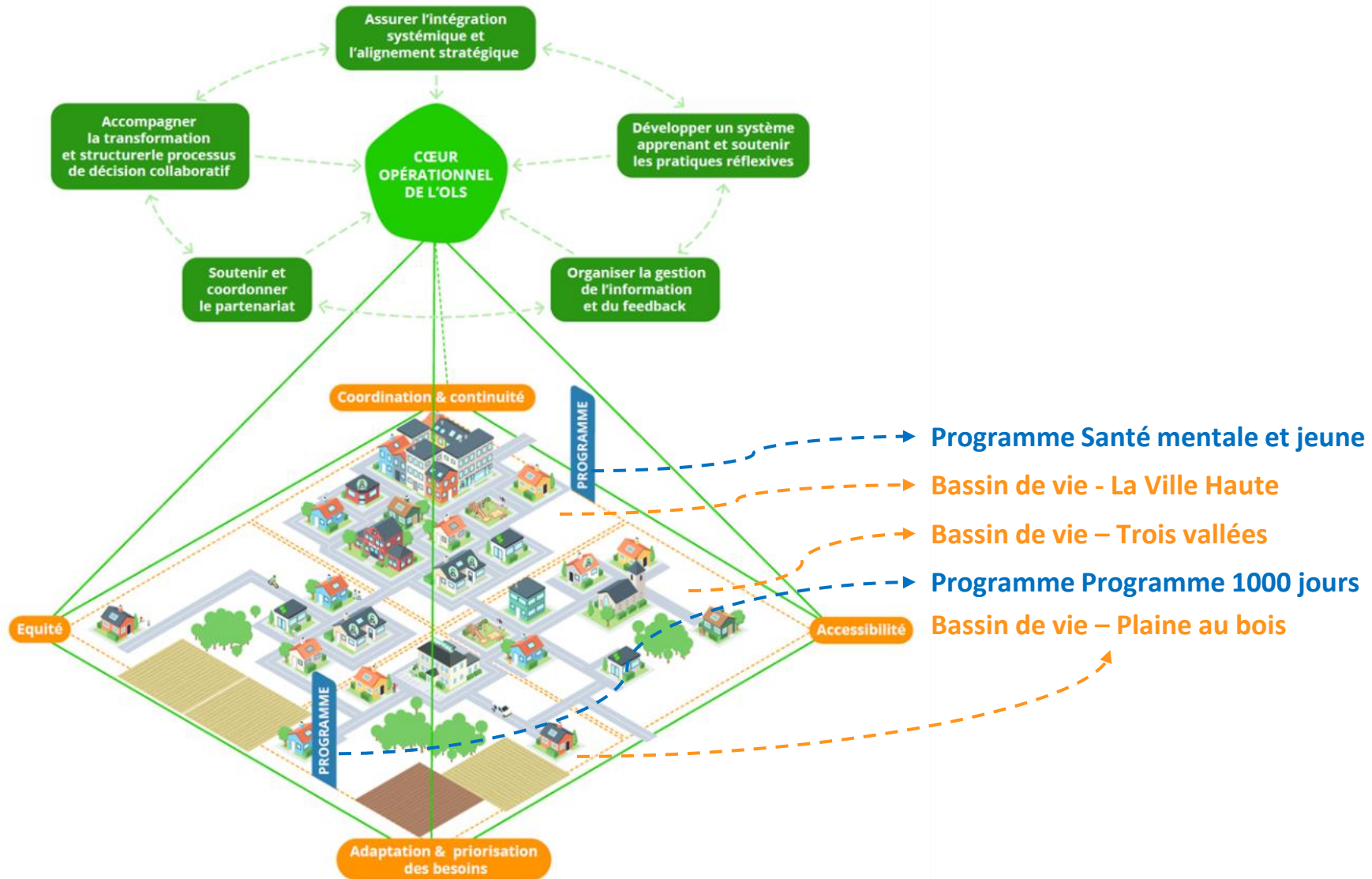
Universalisme proportionnée : Agir pour tous et agir davantage pour ceux qui en ont le plus besoin.

Repose sur le **SOCLE HORIZONTAL**

Appuyer pour certaines situations spécifiques par des logiques d'action verticales



OLS des Hautes Plaines et Vallées

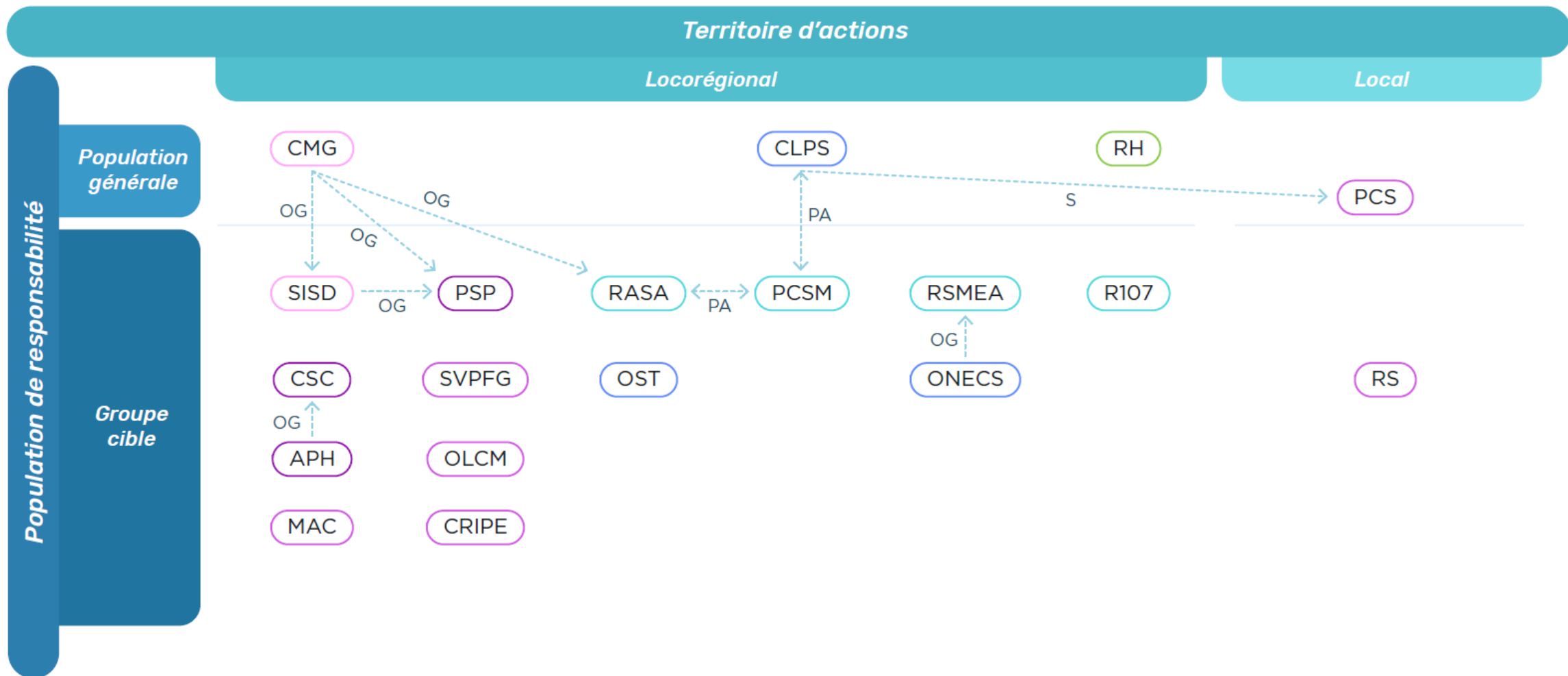


Question 2

Et les questions budgétaires dans tout ça ?

Réponse en 2 temps :

- La nécessité de la réforme antérieure aux décisions sur la trajectoire budgétaire
→ Nécessité de visualiser le paysage et de repenser le système
- Transparence sur le processus en cours



1LSS : Première ligne social santé

PP : Prévention & promotion de la santé

SH : Secteur Hospitalier

---> OG : Participation aux organes de gouvernance

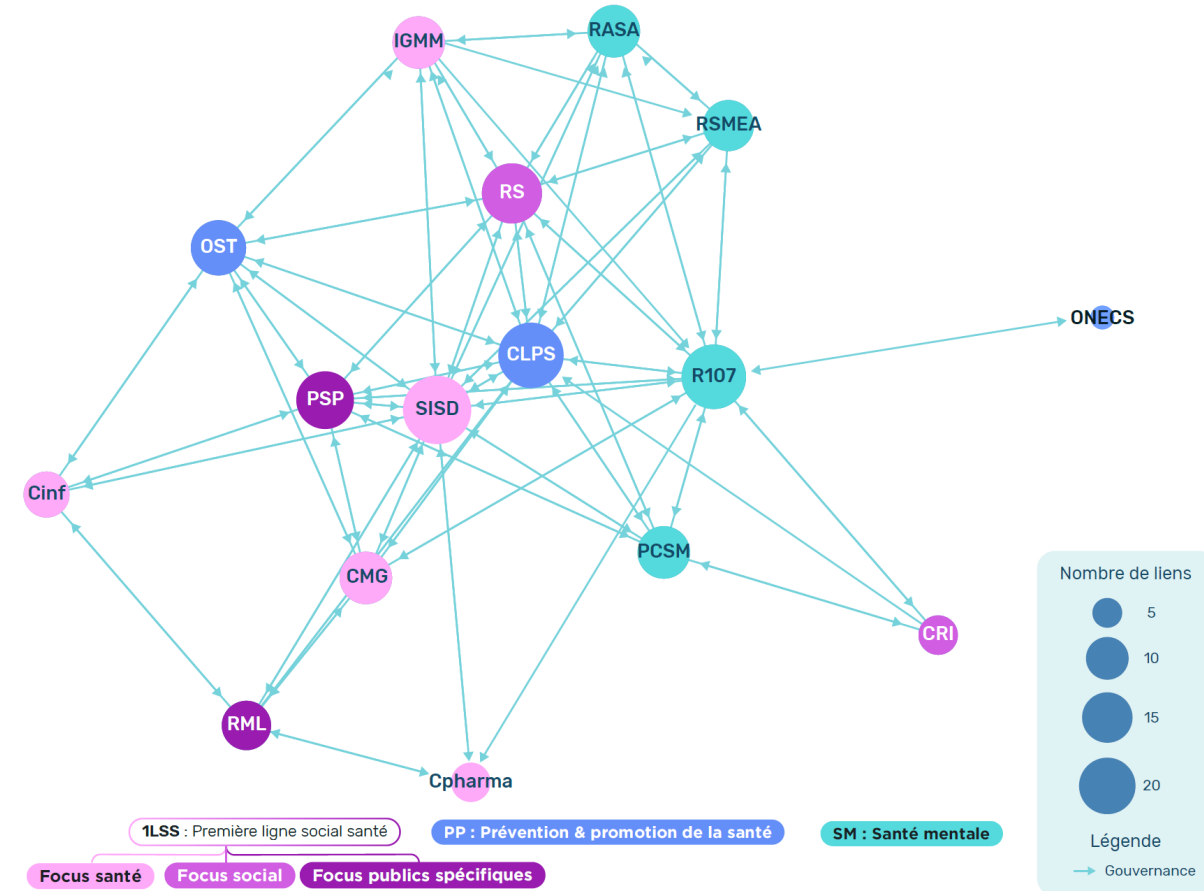
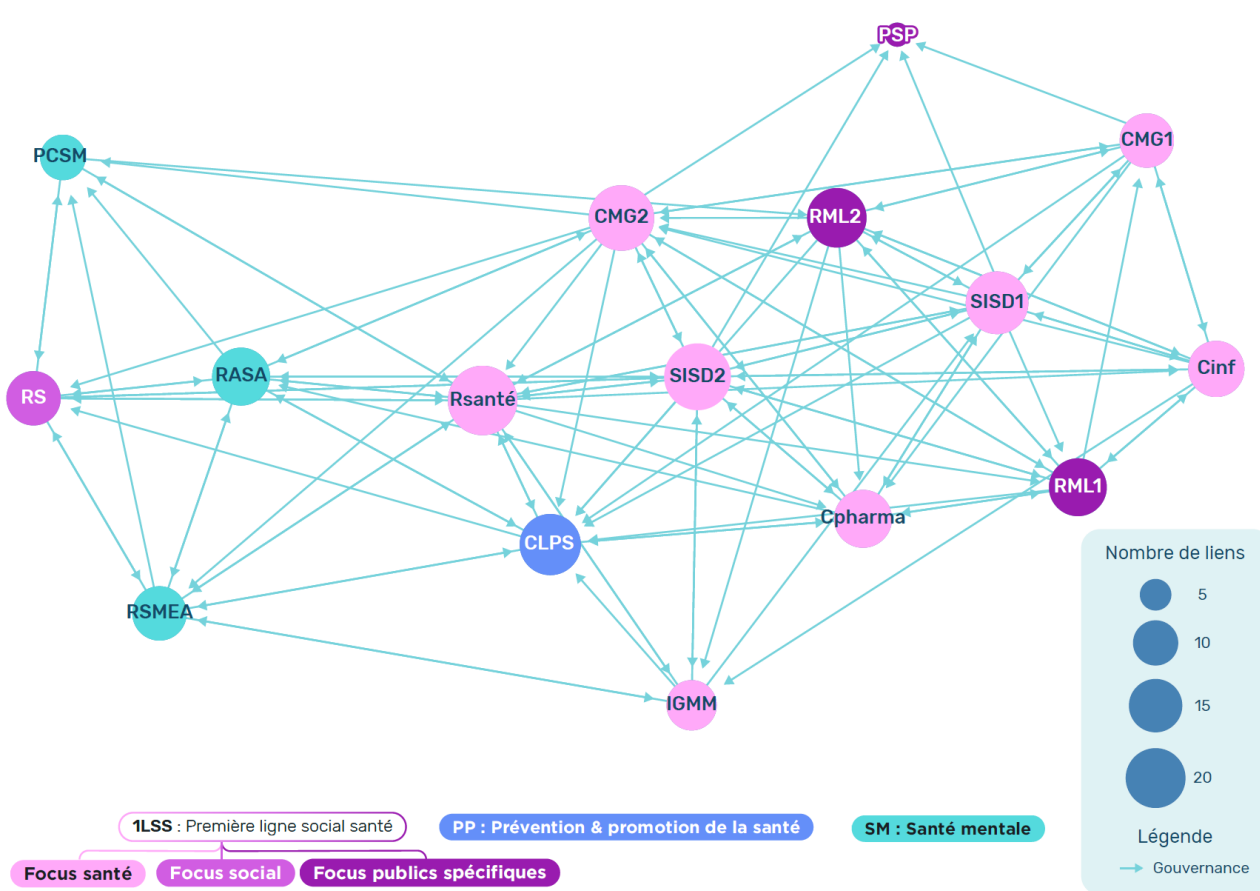
Focus santé Focus social Focus publics spécifiques

SM : Santé mentale

SSS : Système social santé

---> PA : Partage d'activités
---> S : Support

Les liens entre structure méso en termes de **gouvernance**

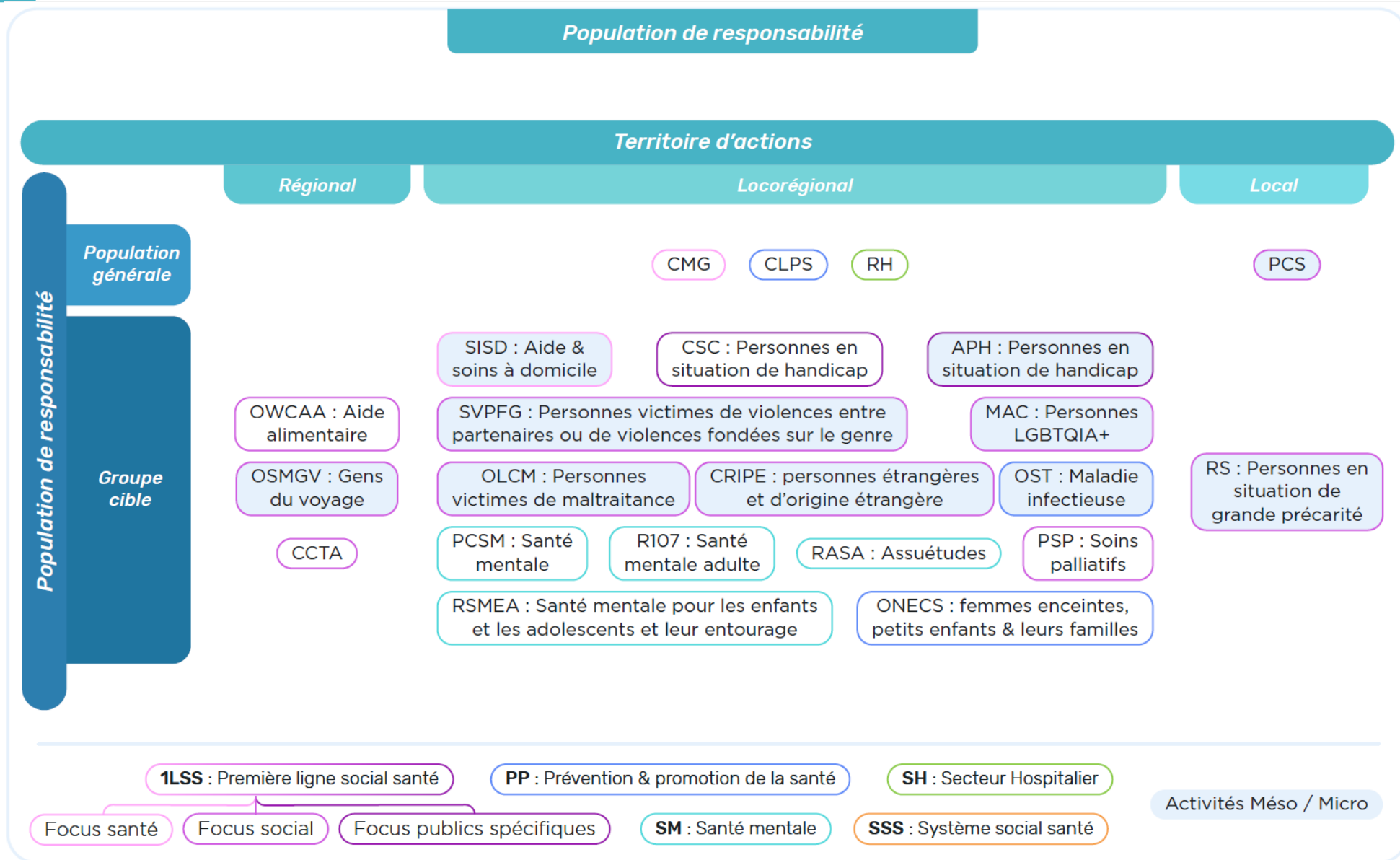


Observations :

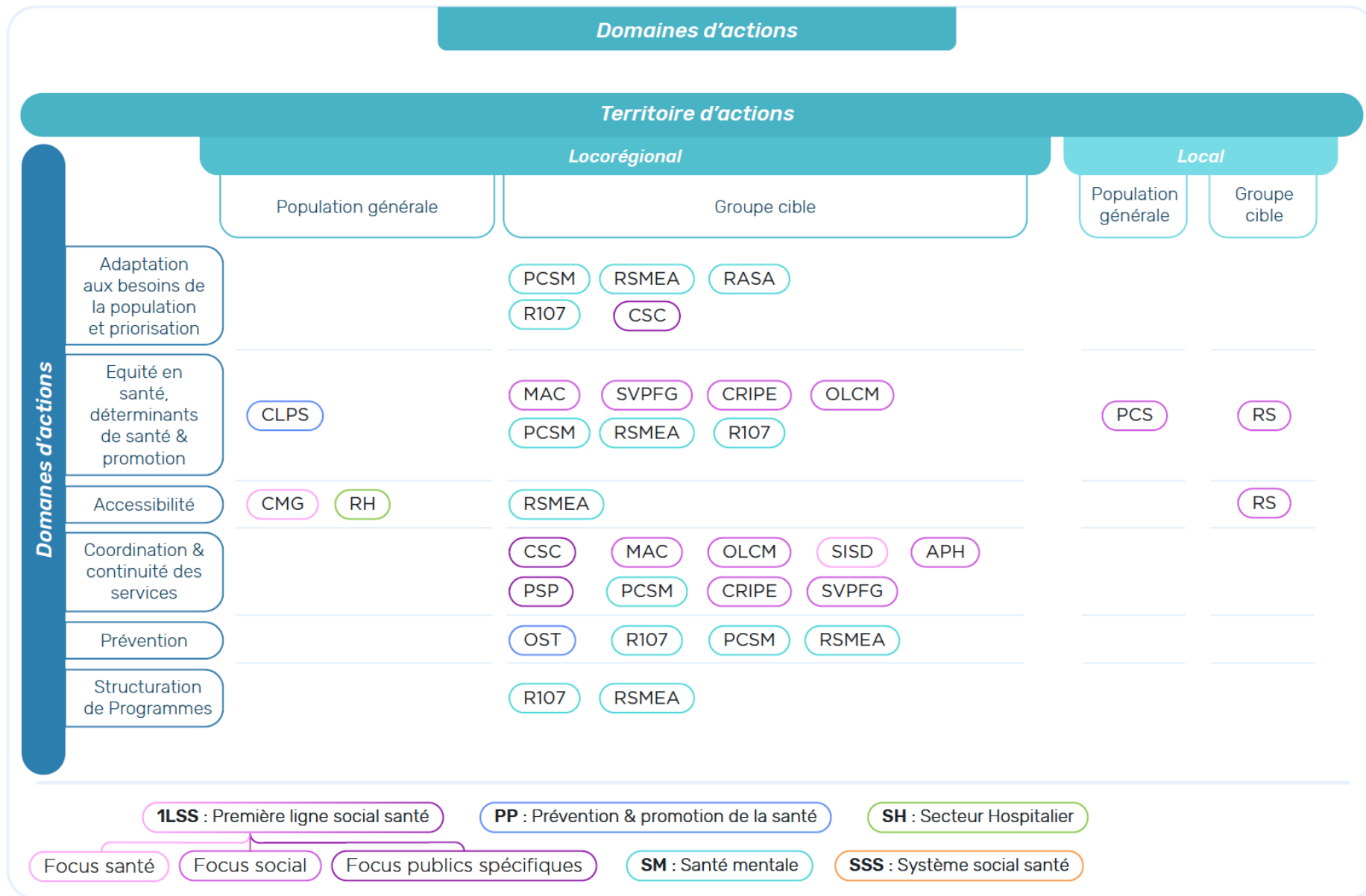
- Réseaux très connectés : pas de silos, forte intégration.
- Relations largement réciproques : fonctionnement **horizontal** et reconnaissance mutuelle.
- Gouvernance distribuée : pas d'acteurs centraux.
- Dynamique au-delà du cadre légal :

Cela entraîne des liens fréquents, redondants (multiplications d'espaces similaires), impliquant les mêmes personnes.

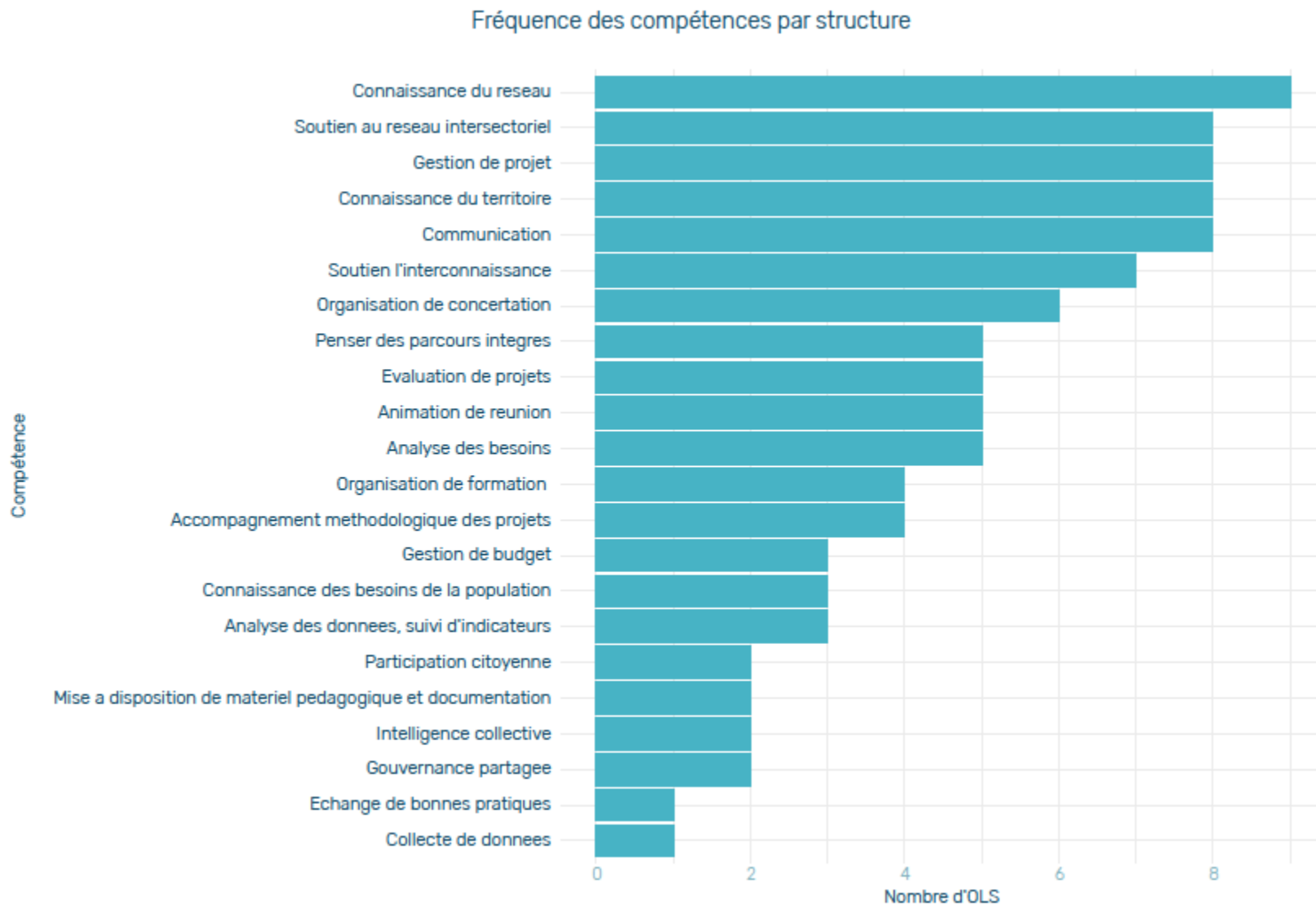
Ce qui rend les structures spécifiques



Ce qui rend les structures spécifiques

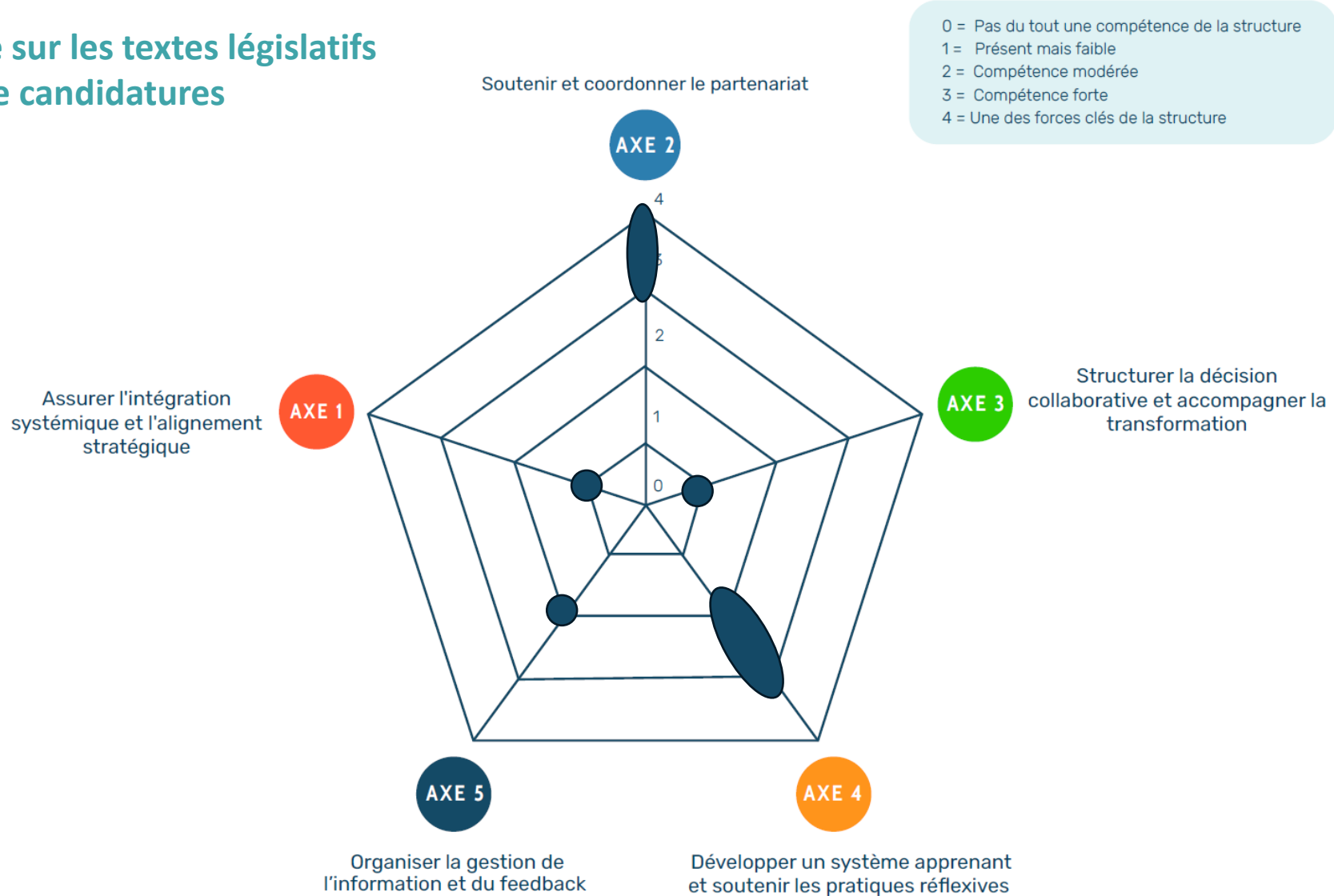


Ce qui les relie – les fonctions de soutien transversales



Ce qui les relie – les fonctions de soutien transversales

Radars fictif basé sur les textes législatifs & les dossiers de candidatures



La nécessité de la réforme antérieure aux restrictions budgétaires

Comment

préserver ce qui est spécifique

→ Publics cibles, domaines d'actions

et réfléchir à mutualiser ce qui est commun ?

→ Gouvernance,
Fonctions de soutien transversales

Nouvelle trajectoire budgétaire = Accélérateur de processus

Question 3

Qui décide de quoi dans l'OLS ?

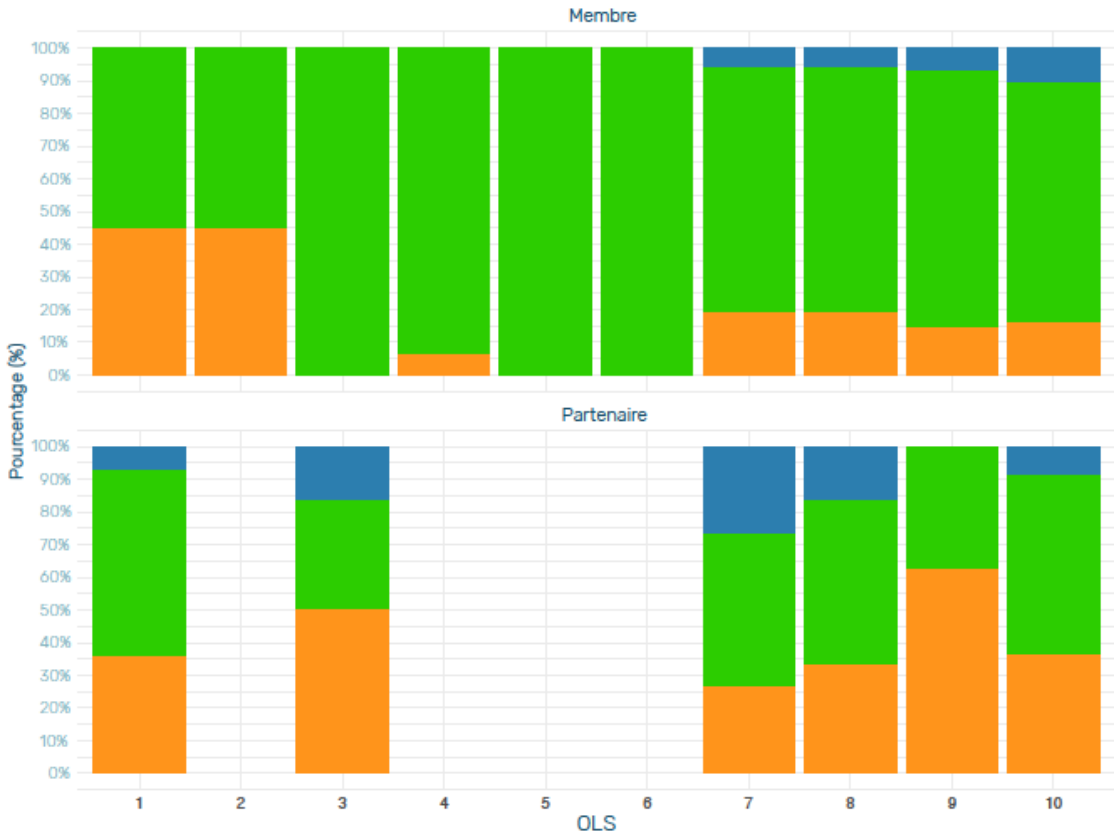
Qui fait quoi ?

C'est quoi, c'est qui l'équipe opérationnelle ?

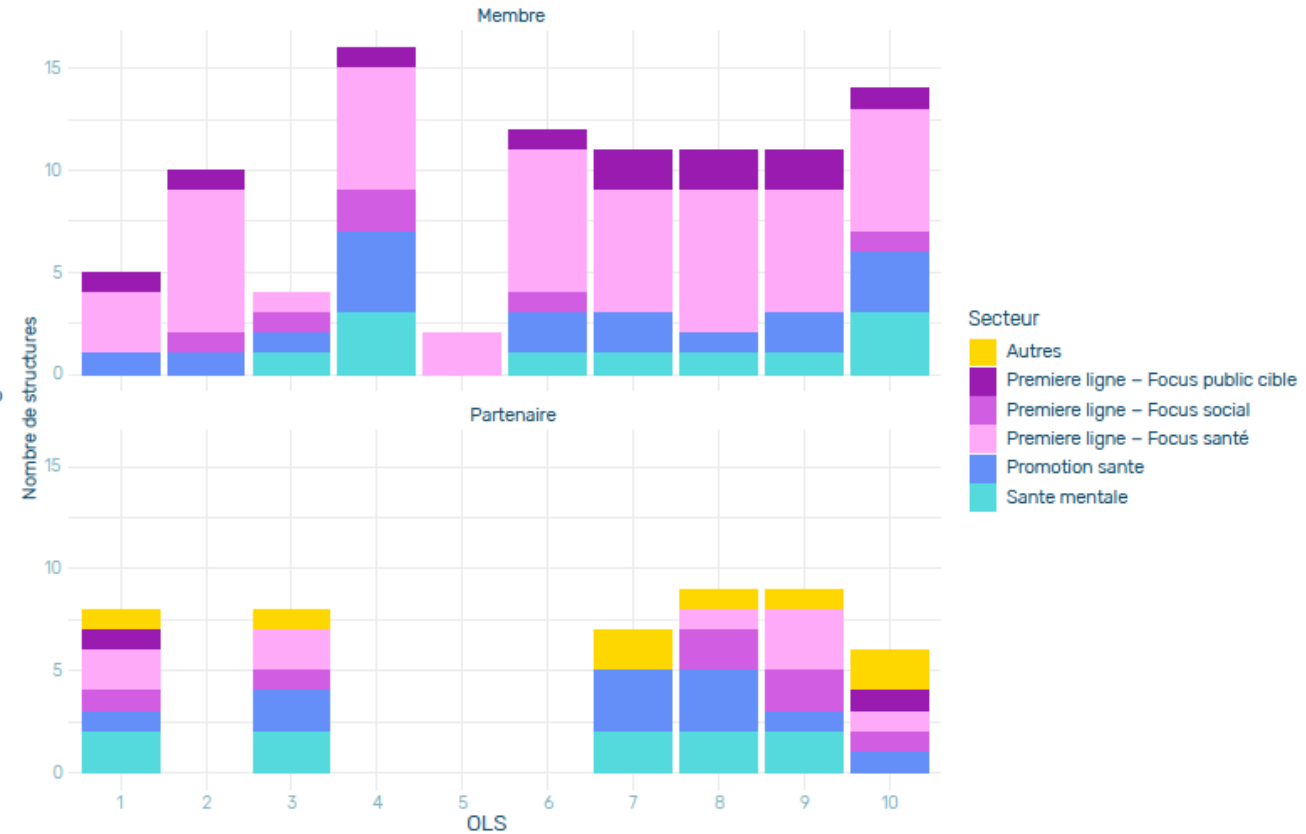
Et les acteurs de niveau micro dans tout ça ?

Analyse des dossiers de candidatures

Répartition en pourcentage des structures par OLS, Partenariat et Niveau
Membres (haut) et Partenaires (bas)



Structures par OLS, Partenariat et Secteur
Membre (teinte foncée) vs Partenaire (teinte claire)



Observation : Base solide pour démarrer mais certaines confusions sont observées

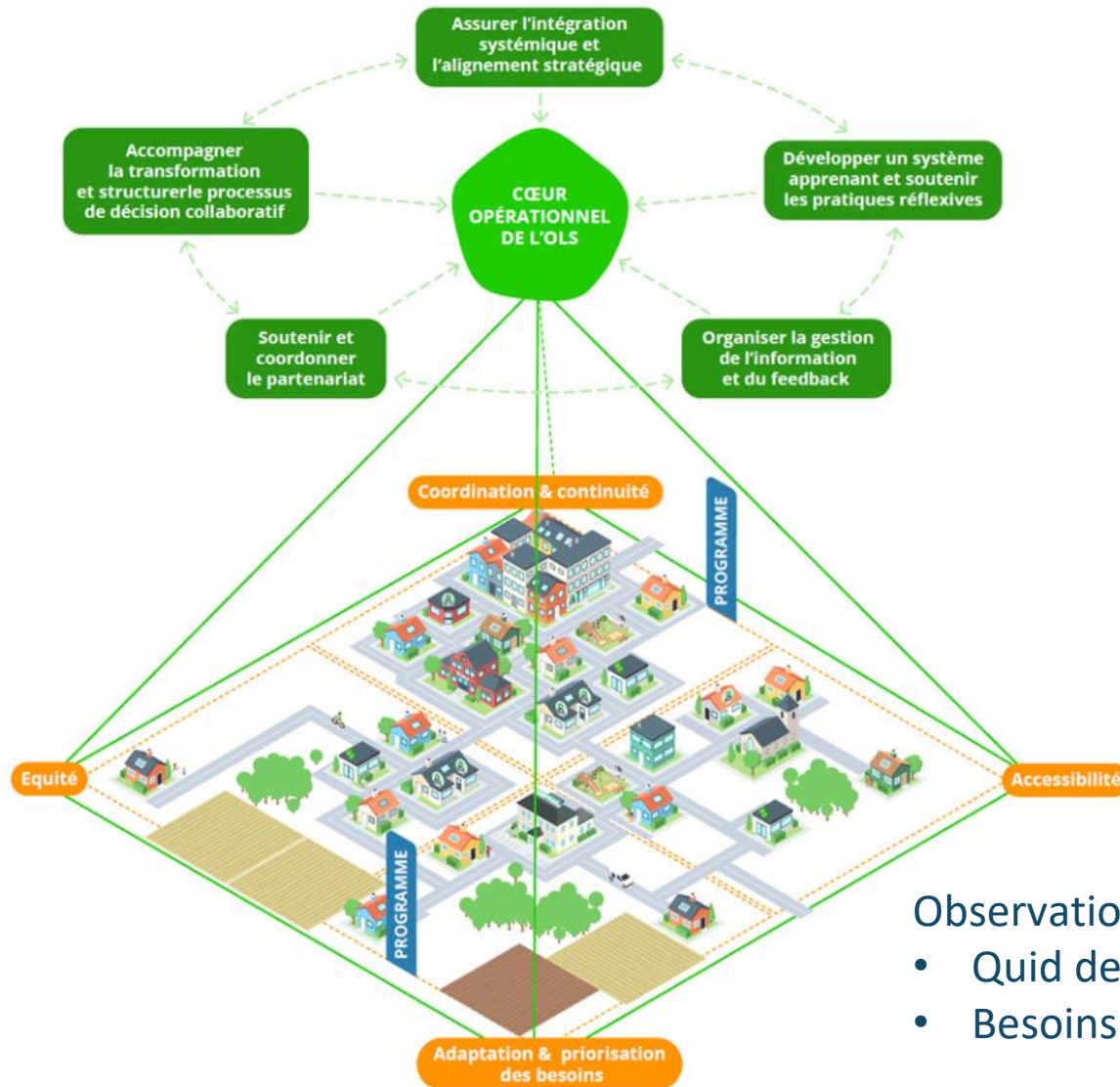
- Comment faire en sorte que chacun trouve sa juste place ?
- Comment inclure d'avantage certains domaines ?

Parler un langage commun

DEFINIR LE CADRE
NIVEAU MACRO

ORGANISER L'ACTION
NIVEAU MESO

AGIR
NIVEAU MICRO



Observation : Clarification de la place des acteurs de différents niveaux

- Quid des structures à cheval entre deux niveaux ?
- Besoins de formaliser

Vers la définition de MANDATS clairs et transparents



Un MANDAT ?

Un mandat est un document élaboré collectivement, destiné à clarifier les missions, les responsabilités et l'autonomie d'un espace ou d'une fonction.

- **Equipe opérationnelle**
- **Gouvernance TEMPORAIRE**
- **GT**
- **Concertation locale**

Vers la définition de MANDATS clairs et transparents



Un MANDAT ?

Un mandat est un document élaboré collectivement, destiné à clarifier les missions, les responsabilités et l'autonomie d'un espace ou d'une fonction.

- **Facilitateur**
- **Secrétaire**
- **Comptable**

Vers la définition de MANDATS clairs et transparents



Un MANDAT ?

Un mandat est un document élaboré collectivement, destiné à clarifier les missions, les responsabilités et l'autonomie d'un espace ou d'une fonction.

Il permet de :

- Clarifier « qui fait quoi et qui décide de quoi » dans l'OLS
- Rendre visibles missions, responsabilités et champs d'autonomie
- Faciliter la compréhension du fonctionnement global
- Améliorer la circulation de l'information
- Soutenir l'engagement, l'autonomie et la responsabilité de chacun·e

Vers la définition de MANDATS clairs et transparents



Un MANDAT ?

Un mandat est un document élaboré collectivement, destiné à clarifier les missions, les responsabilités et l'autonomie d'un espace ou d'une fonction.

Le mandat— L'essentiel

Intitulé de l'espace / fonction

→ *Comment s'appelle l'espace ou la fonction concerné-e ?*

Finalité / raison d'être

→ *À quoi sert cet espace ou cette fonction, et pourquoi existe-t-il/elle ?*

Responsabilités et tâches

→ *Quelles sont les responsabilités assumées et quelles tâches doivent être réalisées ?*

Champ d'autonomie

→ *Jusqu'à où cet espace ou cette fonction peut-il/elle décider et agir sans validation extérieure ?*

Périmètre d'action

→ *Sur quels thématiques, publics ou territoires porte l'action de cet espace ou de cette fonction ?*

Composition / profils attendus

→ *Qui doit en faire partie et quelles compétences ou qualités sont nécessaires ?*

Les modalités — L'opérationnel

Articulation avec les autres instances

→ *Comment cet espace se relie-t-il aux autres espaces de l'OLS ?*

Modalités de fonctionnement

→ *Comment l'espace s'organise-t-il concrètement pour travailler ?*

Livrables attendus

→ *Quels résultats, productions ou décisions doivent être fournis ?*

Temporalité et durée du mandat

→ *Pendant combien de temps le mandat est-il actif ?*

Engagements des membres

→ *Qu'attend-on des personnes qui participent à cet espace ?*

Ressources nécessaires

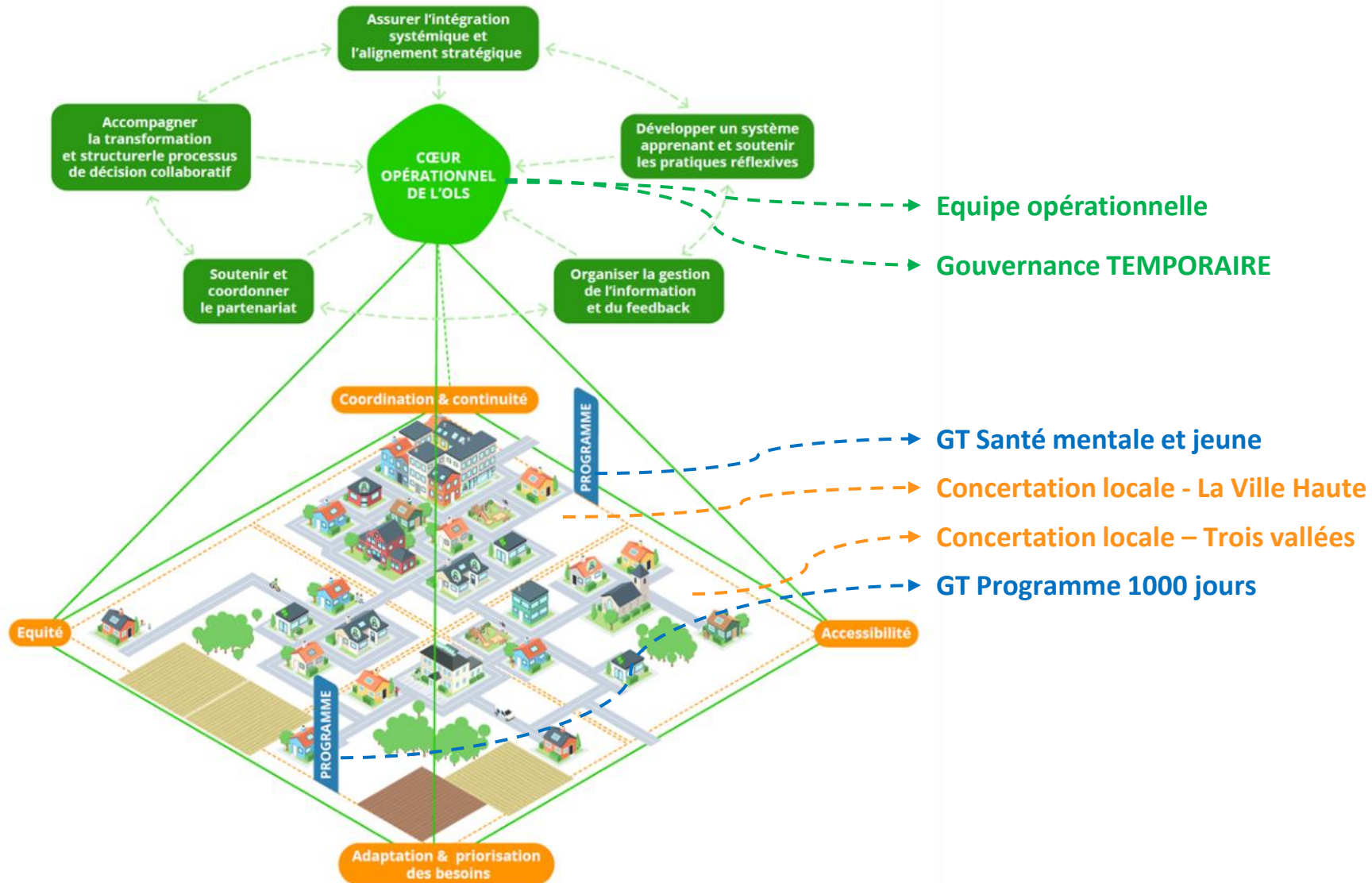
→ *De quoi l'espace a-t-il besoin pour fonctionner (temps, outils, budget, soutien) ?*

OLS des Hautes Plaines et Vallées

DEFINIR LE CADRE
NIVEAU MACRO

ORGANISER L'ACTION
NIVEAU MESO

AGIR
NIVEAU MICRO



Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées

Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.

Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information

- Ateliers de vision partagée
- Synthèses stratégiques
- Vérification cohérence projets
↔ priorités OLS
- Cartographie des dynamiques
- Intégration des retours du terrain

Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information

- Animation des espaces de concertation
- Inclusion des acteurs peu représentés (citoyens, usagers...)
- Mise en relation des acteurs
- Circulation fluide de l'information
- Conditions de collaboration équitables

Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information

- Clarification des rôles et règles de fonctionnement
- Préparation des décisions (analyses, options, dossiers)
- Accompagnement de la mise en œuvre et du changement

Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information

- Collecte et analyse de données territoriales
- Diagnostics et priorisations partagées
- Retours d'expérience et ateliers réflexifs
- Soutien à la montée en compétence

Mandat Equipe opérationnelle de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information

- Outils de communication interne
- Circulation d'information entre niveaux local ↔ locorégional
- Synthèse des retours du terrain
- Veille sur tendances et signaux faibles

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition de l'équipe

- Équipe financée via le budget OLS
- Acteurs méso souhaitant contribuer à l'OLS (facilitation, soutien méthodologique, animation, analyse...)



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition de l'équipe

- Équipe financée via le budget OLS
- Acteurs méso souhaitant contribuer à l'OLS (facilitation, soutien méthodologique, animation, analyse...)



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **gouvernance temporaire** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Prendre les décisions nécessaires **ici et maintenant** pour permettre à l'équipe opérationnelle d'avancer, assurer un **cadre clair** et garantir la **cohérence du développement territorial**.

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.

Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition de l'équipe

- Équipe financée via le budget OLS
- Acteurs méso souhaitant contribuer à l'OLS (facilitation, soutien méthodologique, animation, analyse...)



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **gouvernance temporaire** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Prendre les décisions nécessaires **ici et maintenant** pour permettre à l'équipe opérationnelle d'avancer, assurer un **cadre clair** et garantir la **cohérence du développement territorial**.



Responsabilités clés

Agit au niveau **stratégique** :

- définit les orientations,
- valide les décisions structurantes,
- garantit la cohérence territoriale.

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition de l'équipe

- Équipe financée via le budget OLS
- Acteurs méso souhaitant contribuer à l'OLS (facilitation, soutien méthodologique, animation, analyse...)



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **gouvernance temporaire** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Prendre les décisions nécessaires **ici et maintenant** pour permettre à l'équipe opérationnelle d'avancer, assurer un **cadre clair** et garantir la **cohérence du développement territorial**.



Responsabilités clés

Agit au niveau **stratégique** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Autonomie

Autonomie **limitée mais opérationnelle**, centrée sur les décisions nécessaires au fonctionnement immédiat :

- Décisions stratégiques urgentes,
- Validation des profils et engagements,
- Définition des orientations provisoires,
- Adaptation des priorités selon le terrain,
- Mobilisation des compétences des structures méso.

Limite : ne pas définir la gouvernance pérenne, mais préparer les conditions de son émergence.

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition de l'équipe

- Équipe financée via le budget OLS
- Acteurs méso souhaitant contribuer à l'OLS (facilitation, soutien méthodologique, animation, analyse...)



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **gouvernance temporaire** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Prendre les décisions nécessaires **ici et maintenant** pour permettre à l'équipe opérationnelle d'avancer, assurer un **cadre clair** et garantir la **cohérence du développement territorial**.



Responsabilités clés

Agit au niveau **stratégique** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Autonomie

Autonomie **limitée mais opérationnelle**, centrée sur les décisions nécessaires au fonctionnement immédiat :

- Décisions stratégiques urgentes,
- Validation des profils et engagements,
- Définition des orientations provisoires,
- Adaptation des priorités selon le terrain,
- Mobilisation des compétences des structures méso.

Limite : ne pas définir la gouvernance pérenne, mais préparer les conditions de son émergence.



Périmètre d'action

La gouvernance temporaire couvre **l'ensemble du territoire de l'OLS**.

Mandat **équipe opérationnelle** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Soutenir les acteurs sociaux et de santé du territoire pour développer des actions coordonnées, cohérentes et centrées sur les besoins de la population.



Responsabilités clés

Agit au niveau **opérationnel** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition de l'équipe

- Équipe financée via le budget OLS
- Acteurs méso souhaitant contribuer à l'OLS (facilitation, soutien méthodologique, animation, analyse...)



Autonomie de l'équipe

Autonome pour :

- Choisir méthodes, outils, formats d'animation
- Organiser les espaces de concertation
- Gérer un budget opérationnel

Les décisions stratégiques relèvent de la gouvernance.



Périmètre d'action

Intervention sur l'ensemble du territoire **Hautes Plaines et Vallées**, en soutien :

- aux dynamiques locales (Concertations locales Ville Haute, Trois Vallées)
- aux programmes ciblant des publics spécifiques (GT santé mentale jeunes, 1000 jours, etc.)

Mandat **gouvernance temporaire** de l'OLS des Hautes Plaines et Vallées



Finalité

Prendre les décisions nécessaires **ici et maintenant** pour permettre à l'équipe opérationnelle d'avancer, assurer un **cadre clair** et garantir la **cohérence du développement territorial**.



Responsabilités clés

Agit au niveau **stratégique** :

- Axe 1 : Vision commune
- Axe 2 : Partenariat
- Axe 3 : Gouvernance
- Axe 4 : Système apprenant
- Axe 5 : Gestion de l'information



Composition

- Structures méso souhaitant contribuer
- Un représentant par structure, mandaté pour les décisions stratégiques
 - légitimité organisationnelle
 - mobiliser les compétences internes
 - posture **suprastructurelle** (vision territoriale > intérêts institutionnels)



Autonomie

Autonomie **limitée mais opérationnelle**, centrée sur les décisions nécessaires au fonctionnement immédiat :

- Décisions stratégiques urgentes,
- Validation des profils et engagements,
- Définition des orientations provisoires,
- Adaptation des priorités selon le terrain,
- Mobilisation des compétences des structures méso.

Limite : ne pas définir la gouvernance pérenne, mais préparer les conditions de son émergence.



Périmètre d'action

La gouvernance temporaire couvre **l'ensemble du territoire de l'OLS**.

Les MANDATS de votre OLS ?



Fiche méthode

Exemples : Fiches mandat pour l'OLS des Hautes Plaines et Vallées

- Mandat de l'équipe opérationnelle
- Mandat de la gouvernance temporaire
- Mandat du GT 1000 jours
- Mandat de la concertation locale du bassin de vie Ville Haute

Soutien dans les territoires à la demande

Question 4

Et toutes les questions qui restent ?

Le panneau QUESTIONS restent disponible jusqu'à la fin de la journée !



Ce qui est attendu (l'imaginaire collectif)

- Un plan clair, précis, linéaire.
- Une logique simple : « *Si je fais X... alors il se passe Y.* »
- Une capacité à anticiper toutes les étapes du changement avant même de commencer.



La réalité : nous transformons un système complexe

- Un système complexe ne réagit pas de manière mécanique.
- Chaque action peut produire des effets inattendus.
- Il est impossible de prévoir toutes les étapes à l'avance.
- Le changement se construit en avançant, en observant, en ajustant.



Notre engagement collectif

Nous ne pouvons pas promettre un plan figé, mais nous nous engageons à rendre le chemin :

- Le plus constructif possible
- Le plus clair possible
- Le plus inclusif possible

Concrètement, cela signifie quatre engagements forts

1. Répondre à toutes les questions qui ont déjà une réponse

- Mise à jour continue d'une **FAQ vivante**.
- Clarification rapide dès que l'information est disponible.

2. Être transparents sur les processus en cours

- Expliquer ce qui est en train de se construire.
- Partager comment les décisions seront prises.
- Donner de la visibilité sur le **planning** et les prochaines étapes, même si elles évoluent.

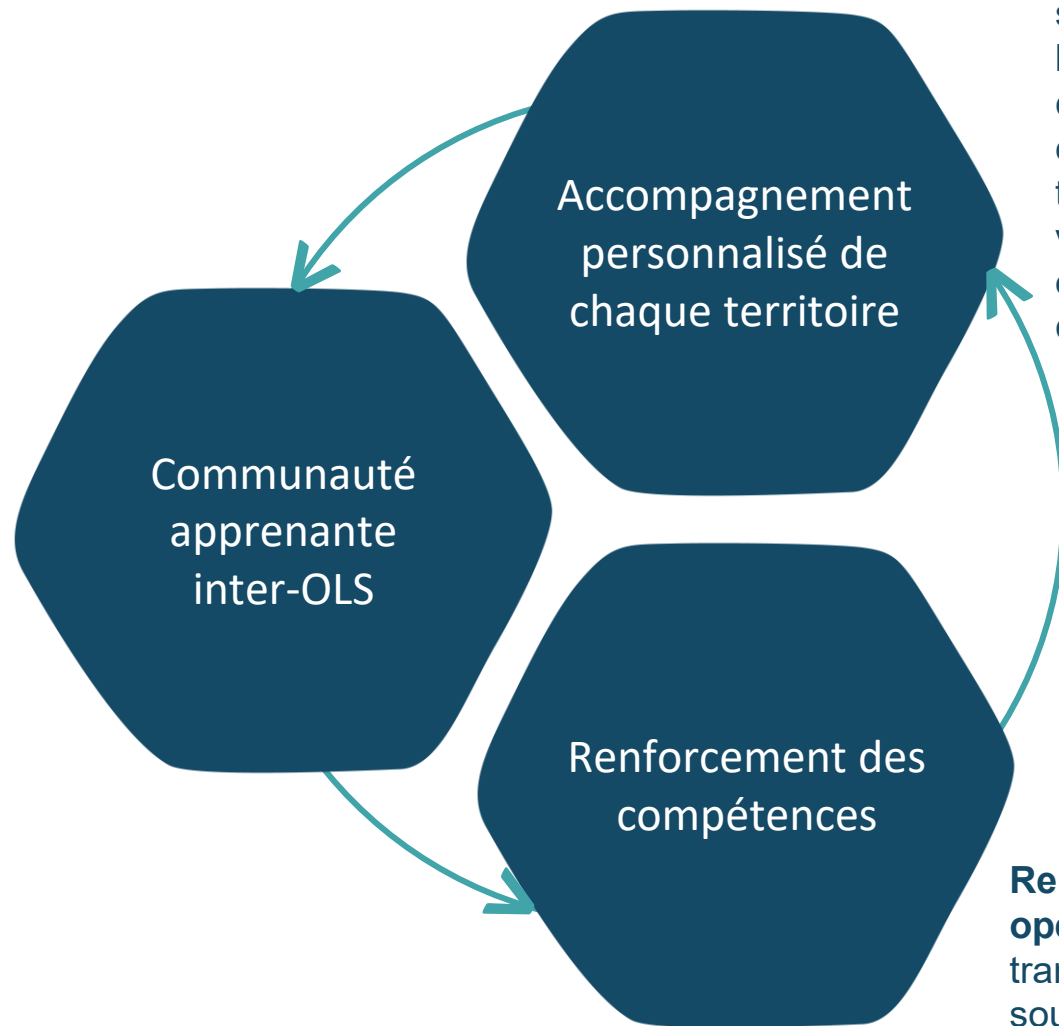
3. Être à l'écoute du terrain et s'adapter

- Accueillir ce qui remonte des équipes et des territoires.
- Ajuster notre manière de faire en fonction de ce que vous découvrez, testez et construisez.
- Faire autant que possible, évoluer le chemin ensemble, plutôt que l'imposer d'en haut.

4. Soutenir les acteurs dans la transformation

- Mise en place de trois dispositifs d'accompagnement complémentaire
- COPIL

Dispositifs d'accompagnement



Favoriser l'apprentissage collectif entre OLS, en soutenant le partage d'expériences et de savoirs.

Proposer un accompagnement personnalisé pour chaque territoire, en fonction de ses besoins spécifiques. Il doit permettre d'**adapter** l'accompagnement à la réalité locale, de **contextualiser** les outils, les méthodologies et les concepts, d'**identifier les enjeux** propres à chaque territoire et de **travailler les leviers pertinents**. Il vise également à renforcer les compétences des équipes opérationnelles **en partant de situations concrètes**.

Renforcer les compétences des équipes opérationnelles des OLS autour des fonctions transversales et des logiques d'action qu'elles devront soutenir dans le cadre de la réforme.

- Document qui balise les trois dispositifs
- Espace contenu sur le site Horizys dans les jours à venir
- Calendrier + inscription pour les prochaines formations sur :

[Events | Horizys](#)



JANV.
29

Inscriptions terminées

Formation

Module 1 - Introduction

Cette première journée a pour intention de construire une vision commune du système et de la transformation visée.



FÉVR.
05

Formation

Module 2 - Management Populationnel

Mise en pratique et retour sur les concepts du module introductif



MARS
05

Formation

Module 3 - Logique d'action verticale

Soutien aux programmes dédiés à des publics spécifiques



MARS
10

Formation

Module 4 - Logique d'action horizontale

Dynamiques territoriales au niveau des bassin de vie



MARS
17

Formation

Module 5 - Développement de pratiques réflexives

S'interroger sur les pratiques réflexives et la manière de documenter le changement seront les enjeux de ces journées.



AVR.
23

Formation

Module 6 - Dynamique de réseau

Développer les enjeux de la mise en réseau



MAI
18

Formation

Module 7 - Participation citoyenne

Explorer les méthodologies mobilisables selon les réalités locales et échanger selon les actions mises en place dans les différents territoires



Merci !
